

Agrippa, un géant dans l'ombre d'Auguste

«Je ne sais, Mécène, demande à Agrippa.»

La vie et l'œuvre de **Marcus Vipsanius Agrippa** s'inscrivent tout entières dans les troubles qui marquèrent la fin de la République romaine, la mise en place progressive de l'Empire et la période la plus faste du règne d'**Auguste**.

Sur les ruines de la République, **Octavien**, l'héritier de César, est parvenu en une quinzaine d'années à éliminer tous ses rivaux et, dans les institutions de la République, à se tailler un pouvoir sans partage.

Autour de lui, une génération d'hommes nouveaux est arrivée aux affaires. Comme dans d'autres circonstances historiques une nouvelle classe dirigeante s'est imposée à la faveur du discrédit et souvent de l'élimination de l'ancienne.

Autour d'**Octavien**, deux grandes figures se détachent, **Mécène et Agrippa**.

Tour à tour général, amiral, architecte, ministre des travaux publics, homme de lettres, administrateur et géographe, **Marcus Vipsanius Agrippa**, de toute évidence, joua un rôle éminent.

L'étendue de ses talents et l'éclat de ses réussites ne l'ont jamais amené à briguer la place de son ami et mentor. Cela ne l'empêcha pas de monter presque jusqu'au faite du pouvoir, puisqu'à la fin –prématurée- de sa vie il était quasiment l'*alter ego* de l'empereur et, par ses mariages successifs avec la nièce puis la propre fille d'**Octavien**, son parent. En 23 il reçut même d'**Auguste**, à l'article de la mort, l'anneau d'or qui le désignait comme son principal héritier et l'homme qu'il désirait voir lui succéder. Les fils qu'il eut de **Julie, Caius et Lucius**, les « princes de la jeunesse », adoptés par l'empereur, auraient régné si leur mort prématurée ne les en avait empêchés.

L'ampleur de l'œuvre accomplie et l'unanimité de la louange imposent l'image d'un homme hors du commun. Ce portrait apparemment sans nuances doit-il être amendé ? La volonté d'**Agrippa** de rester dans le sillage d'**Octavien** et le travail des propagandistes de l'empereur consistant à focaliser l'attention sur les mérites d'**Octavien** et ses succès ne facilitent pas la tâche.

Parmi les auteurs anciens, je citerai **Velleius Paterculus, Sénèque, Pline l'Ancien** et **Dion Cassius**. En parlant d'Agrippa, Paterculus pensait à Tibère, Sénèque à Sénèque (et Néron), Pline à Pline. Mais leurs témoignages concordent.

Parmi les historiens modernes, une référence s'impose aux francophones, l'ouvrage de Jean-Michel **Roddaz** « Marcus Agrippa », paru en 1984 et hélas complètement introuvable. Il peut être téléchargé en pdf à partir du site universitaire Persée.

La vie et la carrière d'Agrippa se déroulent dans le contexte historique extraordinairement riche et complexe des guerres civiles et de l'instauration de l'Empire

Examinons donc très rapidement les institutions de la République, leur crise du 1^{er} siècle avant notre ère et les conditions dans lesquelles **Octavien**, héritier désigné de César, les a utilisées pour mettre en place un régime monarchique qui en était le contraire tout en s'en réclamant.

Ces institutions étaient fondées sur le caractère électif des fonctions, leur brièveté, le partage des pouvoirs et leur limitation par des contrepouvoirs.

Les magistrats exerçaient leurs fonctions collégalement pour un an seulement et n'étaient pas renouvelables immédiatement.

Ces institutions apparemment verrouillées contre le pouvoir personnel comportaient des exceptions –des « plages » d'absolutisme. Ainsi, les provinces étaient gouvernées par des promagistrats –d'anciens consuls ou d'anciens prêteurs-, jouissant dans leur province d'un impérium proconsulaire leur donnant tous pouvoirs : la liberté avait cours à Rome, pas dans les provinces. A Rome même, un dictateur pouvait être désigné en cas de péril. Il exerçait alors pour six mois un pouvoir absolu, flanqué du subordonné qu'il avait choisi, le maître de cavalerie.

Au premier siècle av. J.C. ce système s'est profondément dégradé. Les causes multiples me semblent toutes revenir à la croissance démesurée de Rome et à la constitution d'un vaste empire. Les institutions d'une cité n'étaient plus en mesure de résoudre les problèmes du monde connu ni de servir de cadre aux ambitions des « géants » distingués par la gloire des conquêtes ou l'immensité de leur fortune.

Les assassins de César l'ont mis à mort au nom de la République, qui leur paraissait menacée par la dérive monarchique du dictateur.

Octavien, l'héritier désigné de César, **Marc-Antoine**, le second du dictateur assassiné et **Lépide** ont formé un triumvirat investi de pouvoirs dictatoriaux. Ensemble, ils sont venus à bout des assassins de César qu'ils ont battus à Philippes, en Macédoine, en 42. Les triumvirs ont pratiqué une épuration prédatrice dans les rangs des républicains vaincus, les **proscriptions** : la confiscation des biens des proscrits au bénéfice des triumvirs et de leurs partisans a provoqué une profonde redistribution des fortunes au sein de la classe dirigeante et l'émergence de nouvelles élites du pouvoir et de la fortune, dont **Agrippa**.

Après leur victoire en commun, les triumvirs se sont disputés l'empire. Malgré le renouvellement du triumvirat en 38 et le partage du monde romain entre les triumvirs à Brindès, la lutte a continué jusqu'à la victoire définitive d'**Octavien** sur **Marc-Antoine** et la mort de **Marc-Antoine** et **Cléopâtre**.

Devenu le seul maître de l'empire et débarrassé de ses deux rivaux, **Octavien** a rendu au Sénat les pouvoirs dictatoriaux qu'il détenait dans le cadre du triumvirat et s'est attelé à la réforme des institutions de Rome, dans la ligne monarchique qu'avait esquissée César, son père adoptif.

La marche vers la monarchie s'est effectuée progressivement, sans qu'**Octavien**, proclamé **Auguste** par le Sénat en 27, ait un seul instant cessé de se réclamer de la République. Le moyen a été simple : il a cumulé des fonctions séparées, voire antagonistes.

Contrairement au principe d'annualité des magistratures, il a d'abord exercé le consulat de manière continue. En 23, il a obtenu la **puissance tribunicienne** du Sénat et de Peuple de Rome. Il s'est également fait attribuer un **impérium proconsulaire** sur tout l'empire, primant sur celui des promagistrats des provinces. Il a ainsi concentré entre ses mains un pouvoir absolu sur tout le monde romain, tout en restant formellement dans les institutions de la République.

Agrippa l'a accompagné tout au long de ce processus, jusqu'à sa mort en 12 av. J.C.

Les différentes mesures institutionnelles résultent de lois, votées dans les formes républicaines. Le Sénat et le peuple de Rome étaient-ils libres de leur décision ? L'**autorité** d'**Auguste**, résultant de sa filiation, de son immense fortune et des troupes dont il disposait, a fortement contraint le Sénat que plusieurs épurations avaient vidé des adversaires les plus résolus du Prince. Mais les formes républicaines ont été respectées.

Plan :

Première partie : La vie et l'œuvre d'un géant

- 1 L'ami d'Octave
 - 1,1 Une origine obscure
 - 1,2 Une formation militaire
 - 1,3 Mêlé au choc des factions
- 2 Le grand capitaine
 - 2,1 Gouverneur des Gaules
 - 2,2 Consul puis préfet de la flotte
 - 2,3 L'amiral de génie : Mylae et Nauoque
 - 2,4 Actium
 - 2,5 Les campagnes ultérieures : la Germanie, l'Espagne, le Bosphore, la Pannonie.
- 3 Le grand administrateur, l'évergète, le patron
 - 3,1 L'architecte de la Rome de Marbre
 - 3,2 L'Occident
 - 3,3 L'Orient
- 4 L'attribution de pouvoirs institutionnels
 - 4,1 **Collegia pari potestate**
 - 4,2 Le crise de 23 et la remise de l'anneau
 - 4,3 L'alter ego (ou presque)

Deuxième partie : Toute une vie dans l'ombre d'Auguste

- 1 Une ombre voulue par Auguste
 - 1,1 les besoins de la personnalisation du régime
 - 1,2 les sources antiques
- 2 Une ombre souhaitée par Agrippa
 - 1,1 le souhait de ne pas éclipser son ami
 - 1,2 la prudence
- 3 Une ombre relative
 - 3,1 la grande carrière institutionnelle d'Agrippa
 - 3,2 le parent, puis le gendre, puis l'héritier désigné en cas de mort précoce d'Auguste
 - 3,3 l'alter ego (ou presque)
 - 3,4 la reconnaissance d'Auguste

Première partie : la vie et l'œuvre d'un géant

1 L'ami d'Octave

1,1 Une origine obscure

Avant **Agrippa**, la gens **Vipsania** était inconnue à Rome. **Agrippa** était un homme nouveau. Sa **novitas** et son **ignobilitas** ont été soulignées par les auteurs antiques.

Agrippa est sans doute issu de ces familles italiennes qui ont profité des possibilités d'ascension offertes par le règlement des guerres sociales comme d'ailleurs beaucoup d'autres figures du camp d'**Octave**. Comme le remarque Jean-Michel Roddaz « *il n'est pas étonnant de les voir choisir le camp où les promesses de promotion sont les plus grandes et rejoindre le parti du petit-fils d'un banquier de Vélitres* ».

1,2 Une formation militaire

Initié très tôt au métier des armes, **Agrippa** a sans doute rencontré **Octave** auprès de César. Le premier témoignage de leur compagnonnage est un texte de Nicolas de Damas « *Octavien avait un ami particulier, Agrippa, qui avait été élevé avec lui et était l'un de ses plus proches compagnons* ».

La présence d'**Agrippa** en Espagne, lors de la campagne de César contre **Sextus Pompée**, est probable. C'est de **Carthago Nova** (Carthagène) qu'il se serait embarqué avec **Octave**, après la bataille de **Munda** (novembre 46), pour rejoindre **Apollonie d'Illyrie**. Il semble que César avait remarqué le jeune homme et l'avait choisi pour servir de compagnon à son neveu. Le but de ce voyage était de rejoindre les légions rassemblées dans le dessein d'attaquer le royaume des Parthes. **Agrippa**, **Octave** et **Salvidienus Rufus** semblent avoir partagé leur temps entre des exercices militaires et l'enseignement du rhéteur **Apollodore de Pergame**.

Le célèbre épisode de la prophétie de l'astrologue **Théogénès** se situe au cours de ce séjour : **Agrippa** et **Octave** l'ayant consulté, il fit à **Agrippa** des prédictions magnifiques, puis il tomba aux genoux du second quand celui-ci lui eut révélé sa date de naissance. Mais cette superbe anecdote n'est-elle pas une invention de Suétone ?

Quelques jours après l'assassinat de César aux Ides de Mars 44, les deux jeunes gens apprennent la nouvelle. Immédiatement, **Agrippa** et **Salvidienus** pressent **Octave** de se mettre à la tête des légions de Macédoine et de marcher sur Rome. **Octave** choisit de se rendre à Rome sans les légions, pour apprécier la situation dont il ne sait rien. **Agrippa** et **Salvidienus** l'accompagnent.

Tout juste débarqués à **Brindes**, les jeunes gens se trouvent jetés dans le grand jeu politique à 19 ans à peine.

3 Mêlé au choc des factions (avril 44-novembre 42)

Il existe très peu de témoignages sur le rôle d'**Agrippa** dans les premiers mois de l'ascension d'**Octave**, désormais **Octavien**.

Traité avec dédain par **Marc-Antoine**, **Octavien** cherche d'abord à récupérer l'héritage de César. Il lui faut trouver de l'argent. **Agrippa** ne peut pas lui être utile. Mais après la rupture avec **Marc-Antoine**, fin 44, il lui faut aussi rassembler des troupes. **Agrippa** se rend avec **Octavien** en Campanie pour réunir une armée d'environ 3.000 hommes, essentiellement des vétérans fidèles à César.

Par contre, il n'est pas prouvé qu'**Agrippa** ait participé aux opérations militaires de la guerre de **Modène**, entre **Octavien** et **Marc-Antoine**.

Avec la **Lex Pedia** et l'alliance entre **Octavien** et **Marc-Antoine** débutent les **proscriptions**. Elles permettront aux alliés d'**Octavien** de s'enrichir et notamment à **Agrippa** de commencer l'édification d'une immense fortune. Tribun de la Plèbe, **Agrippa** entreprend des poursuites judiciaires contre **Cassius** fin 43. Cause gagnée d'avance puisque **Cassius** a été déclaré ennemi de Rome, mais qui lui permet de faire valoir son talent oratoire.

Agrippa participe à la bataille de **Philippes** (octobre 42) qui verra la victoire des Triumvirs sur **Brutus et Cassius**. Son rôle, secondaire, est éclipsé par la part que prit **Marc-Antoine** à la défaite des assassins de César. Quant à **Octavien**, il était souffrant.

Après **Philippes**, la rivalité entre **Octavien** et **Marc-Antoine** dégénère vite en conflit. Partisans d'**Octavien** et de **Marc-Antoine** se rassemblent en hâte. **Agrippa** s'illustre dans les opérations militaires qui contraignent **Lucius Antonius**, frère et général de **Marc-Antoine**, à se réfugier dans **Pérouse**.

Les troupes antoniennes se rendent en février 40. **Agrippa** a pris une large part dans la victoire du camp d'**Octavien**. Grâce à ses jeunes généraux, l'héritier de César vient de triompher des meilleurs chefs militaires de **Marc-Antoine**.

Tandis qu'**Octavien** rejoint **Salvidienus** en Gaule pour y rallier les légions, **Agrippa** devient **prêteur urbain** à Rome. Il semble que cette tâche lui ait été confiée pour assurer le ravitaillement de l'Urbs, compromis par le blocus qu'exerce **Sextus Pompée** à partir de la Sicile. Pour assurer à **Octavien** le soutien essentiel du peuple de Rome, **Agrippa** doit également mettre sur pied un vaste programme de réjouissance, sans doute financé sur les fonds d'**Octavien** et les siens. Il organise, du 6 au 13 juillet 40 des **jeux Apollinaires** dont **Dion Cassius** souligne la magnificence.

Courant Août 40, les forces octaviennes qui défendent la côte sud de l'Italie contre les attaques de **Sextus Pompée**, doivent faire face au débarquement de **Marc-Antoine**, accouru d'Alexandrie à la tête d'une flotte importante. **Marc-Antoine** s'empare de plusieurs places fortes.

Octavien revient précipitamment de Gaule et envoie **Agrippa** dans le sud. **Agrippa** ne parvient pas à rallier les vétérans établis en Campanie, fidèles à **Marc-Antoine**, leur ancien chef. **Octavien** accourt et y parvient. **Octavien** et **Agrippa** peuvent marcher à la tête de nouvelles troupes vers **Brindes**, rétablissant un semblant d'équilibre propice à une négociation. Bien qu'**Agrippa** n'ait pas joué de rôle connu dans les négociations, les accords ont une conséquence inattendue pour lui : **Marc-Antoine** révèle que **Salvidienus Rufus** avait trahi **Octavien** en lui proposant de mettre ses légions à sa disposition. Le gouverneur des

Gaules, principal lieutenant d'**Octavien**, est disgracié et exécuté. Du coup, la place d'**Agrippa** se trouve grandement et immédiatement majorée dans l'entourage militaire d'**Octavien**.

Les accords de **Brindes** donnent à **Marc Antoine** les territoires qui s'étendent de l'Illyrie aux riches provinces d'Asie tandis qu'**Octavien** se voit attribuer les Gaules, les provinces ibériques, la Sardaigne, la Sicile, et surtout l'Italie. **Lépide** reçoit l'Afrique.

2 Le grand capitaine

2,1 Gouverneur des Gaules :

Salvidienus Rufus destitué et exécuté, **Octavien** envoie **Agrippa** gouverner les Gaules. Il y séjournera de la fin 40 au début de 37.

Les activités militaires d'**Agrippa** pendant cette période sont peu connues : on sait que, pour intimider les Germains, il a passé le Rhin une nouvelle fois, renouvelant l'exploit de César, et qu'il a remporté une victoire sur les Aquitains en 38.

2,2 Consul puis préfet de la flotte

Pour venir à bout de **Sextus Pompée**, Octavien rappelle **Agrippa** à Rome au début de l'année 37.

Agrippa est consul en 37. La même année, il épouse **Cécilia Attica**, fille du richissime **Titus Pomponius Atticus**, un financier proche de **Marc-Antoine**, qui avait été l'ami de Cicéron. Ce mariage négocié par **Marc-Antoine** permet à **Agrippa** de nouer des liens très forts avec son beau-père et, plus généralement, les financiers de Rome.

Agrippa a déjà fait preuve de qualités militaires remarquables sur terre, mais il n'a aucune expérience de la mer. **Pompée**, au contraire, a constitué une flotte redoutable infligeant défaite sur défaite à la flotte d'**Octavien**.

Pendant qu'**Agrippa** travaille à constituer une force navale crédible, **Octavien** et **Marc-Antoine** se rapprochent et concluent un nouvel accord à **Tarente**, à l'automne 37. Cet accord prévoit la fourniture de 130 trirèmes par **Marc-Antoine** en échange du « prêt » de 20.000 légionnaires pour combattre les Parthes.

A la fin de 37, au sortir de ses fonctions de consul, **Agrippa** est nommé **préfet de la flotte** par le Sénat. Il va faire preuve d'un zèle et de qualités d'adaptation et d'organisation hors du commun.

Agrippa met sur pieds un programme extraordinaire de construction, d'équipement et d'entraînement d'une nouvelle flotte, avec un esprit méthodique, d'étonnantes facultés d'adaptation et les moyens très importants mis à sa disposition par **Octavien** et ses partisans.

Agrippa décide de créer un nouveau port –**Portus Iulius**– hors d'atteinte des raids de **Sextus Pompée** et choisit la **baie de Baies**, près de Naples.

« *On avait construit ces navires fort épais et fort grands, pour embarquer des équipages aussi nombreux qu'il fut possible, pour résister aux coups de l'ennemi et détourner son éperon d'un choc plus violent* » (Dion Cassius).

Agrippa fait le choix de vaisseaux lourds et puissants sur lesquels pouvaient s'exprimer le nombre et les capacités guerrières des soldats embarqués dans un affrontement statique. Il apporte en outre diverses innovations techniques.

Forte de 350 à 400 navires, montée par des équipages bien entraînés, la flotte d'**Agrippa** va s'imposer contre celle de **Sextus Pompée** et mettre fin à la menace de blocus maritime de Rome.

2,3 L'amiral de génie : Mylae et Nauloque

Agrippa a combiné une vaste offensive pour s'emparer de la Sicile, repaire de **Sextus Pompée**. Son plan consiste à la prendre en tenaille, en attaquant simultanément par le nord Ouest (lui-même et les 350 à 400 navires qu'il commande), le nord Est (**Statilius Taurus** avec les 130 bateaux prêtés par Marc-Antoine à la suite de l'accord de Tarente) et par le Sud (**Lépide**, avec 70 navires de guerre et de nombreux navires marchands portant des troupes destinées à l'invasion de l'île).

Agrippa s'empare méthodiquement des îles Lipari, pour provoquer **Pompée** et le faire dégarnir le détroit de Messine, facilitant le débarquement d'**Octavien** et **Statilius Taurus**.

De feintes en escarmouches, les adversaires finissent par s'affronter à **Mylae**. Longtemps incertaine, la bataille tourne finalement à l'avantage d'**Agrippa**. **Sextus Pompée** n'a perdu qu'une trentaine de navires, mais il doit fuir. Pour la première fois, la flotte d'**Octavien** est victorieuse.

Agrippa poursuit l'offensive sur mer, le long de la côte nord de la Sicile pendant qu'**Octavien** progresse sur terre. Devant cette double offensive, **Pompée** est obligé d'accepter le combat frontal qu'il s'était ingénié à éviter grâce à la maniabilité de ses navires.

La bataille décisive a lieu au large de **Nauloque**, le 3 septembre 36. 300 navires sont alignés de chaque côté et s'affrontent sous les yeux des deux armées de terre. **Agrippa** est au coeur de l'action qui s'achève par la déroute de **Sextus Pompée**, qui ne sauve que 17 de ses navires. **Agrippa** s'empare de tous les bateaux qu'il n'a pas envoyés par le fond. A terre, la reddition de l'armée de **Pompée** complète le triomphe d'**Octavien**.

Les victoires de **Mylae** et **Nauloque** ont mis fin à la suprématie de **Sextus Pompée** sur les mers et permis à **Octavien** de régner sans partage sur l'Occident.

Lépide marginalisé, seuls restent en présence **Octavien** et **Marc-Antoine**. De **Nauloque** (36) à **Actium** (31) le monde romain est le théâtre d'une vaste confrontation à distance, d'une lutte de prestige et de propagande, qui débouche inévitablement sur la guerre.

Après avoir participé aux côtés d'**Octave** aux campagnes d'Illyrie et de Dalmatie, où il s'illustre, **Agrippa** retourne à Rome en 34 en vue de préparer sa mémorable édilité de 33.

2,4 Actium

A la fin de l'édilité d'**Agrippa** la tension est extrême entre les partisans d'**Octavien** et ceux de **Marc-Antoine**.

Meilleur général d'**Octavien**, **Agrippa** est chargé de mettre ses forces en ordre de bataille.

Dans la seconde moitié de 32, **Marc-Antoine** déploie ses troupes terrestres sur la côte ouest de la Grèce, de l'Epire au Péloponèse, tandis qu'**Octavien** rassemble les siennes à **Brindes**.

Au tout début 31, dès le mois de mars, **Agrippa** lance sa flotte contre les positions de **Marc-Antoine**. Il choisit d'attaquer les plus méridionales, là où il n'était pas attendu, et s'empare de **Méthone**, dans le Péloponèse. Cela lui permet d'attaquer les convois de ravitaillement des troupes antoniennes. Il s'empare ensuite de l'île de **Corcyre** (Corfou), facilitant le débarquement du gros des troupes d'**Octavien** dans le nord de l'Épire.

Octavien et ses troupes terrestres descendent vers le sud, jusqu'au **golfe d'Ambracie** où est concentré le gros de troupes antoniennes. Revenu de **Patras** où il avait passé l'hiver, **Marc-Antoine** se doit de réagir pour mettre fin à l'avancée d'**Octavien**.

Agrippa vient positionner ses navires face à la flotte de **Marc-Antoine**, abritée au fond du **golfe d'Ambracie**. Il complète le blocus de la flotte adverse, immobilisée et privée de toute possibilité de renfort. A la tête d'une partie de son escadre, **Agrippa** profite de cette immobilisation pour prendre tout le contrôle du littoral et s'empare de **Patras**. **Sparte** se rallie. **Corinthe** chute. **Marc-Antoine** se trouve exclu d'une bonne partie du Péloponèse

Marc-Antoine doit donc accepter le combat sur mer pour rompre une position devenue défavorable.

La bataille a lieu le **2 septembre 31**. Vers midi, le vent se met à souffler, ce qui peut permettre aux navires de **Marc-Antoine** de s'échapper à la voile. **Agrippa** engage le combat. Soudain **Cléopâtre** et ses 60 navires prennent la fuite, suivis par **Marc-Antoine**. La flotte de **Marc-Antoine** se bat encore plusieurs heures sans son chef avant de se rendre. La soumission de son armée terrestre interviendra quelques jours plus tard.

Octavien fut bien sûr présenté comme le vainqueur d'**Actium**, ce qui n'empêcha pas les contemporains de reconnaître le rôle d'**Agrippa**. Il avait été déterminant dans la bataille elle-même mais son mérite essentiel avait été de concevoir et de réaliser le vaste plan stratégique qui avait acculé **Marc-Antoine** à se battre en situation défavorable ou à se rendre. Après **Mylae** et **Nauloque**, **Agrippa** avait démontré une maîtrise inédite des opérations maritimes et terrestres combinées, capables de réduire les adversaires les plus coriaces.

2,5 Les campagnes ultérieures : La Germanie, l'Espagne, le Bosphore, la Pannonie :

La Gaule :

Agrippa quitte Rome avant la fin de l'année 20 car la situation en Gaule et en Espagne nécessitent son intervention. Il y reste sans doute jusqu'en 18.

Selon Dion Cassius, l'intervention d'**Agrippa** est motivée par des conflits internes entre les tribus gauloises, aggravés par les incursions perpétuelles des Germains. Au lendemain de la première mission d'**Agrippa** en Gaule, les raids des tribus d'outre-Rhin avaient repris, nécessitant l'intervention régulière des armées romaines.

Agrippa règle le problème des tribus germaniques. Il conçoit un plan destiné à stabiliser la situation, comprenant le déplacement des **Ubiens** sur la rive gauche du Rhin et la fondation de Cologne.

Le séjour d'**Agrippa** en Gaule fut rapidement interrompu car la gravité de la situation dans le Nord-Ouest de la Péninsule Ibérique requérait sa présence.

L'Espagne :

De 27 à 24 **Auguste** avait mené en Hispanie une difficile conquête du nord ouest de la Péninsule où les **Cantabres** et les **Astures** lui avaient opposé une résistance acharnée. Les troubles avaient repris.

Dion Cassius relate les faits concernant la campagne d'**Agrippa** : «*Après avoir mis un terme à ces troubles, il passa en Espagne, car les Cantabres faits prisonniers à la guerre et vendus, avaient tué leurs maîtres et, de retour chez eux, en avaient entraîné de nombreux autres dans la rébellion. Avec leur aide, ils s'étaient emparés de plusieurs positions, les avaient fortifiées et se préparaient à attaquer les garnisons romaines. Agrippa, conduisant donc contre ces gens, une expédition, rencontra beaucoup de difficultés aussi avec ses soldats. Un grand nombre, en effet, étaient assez âgés et fatigués par les guerres continuelles. Redoutant les Cantabres comme difficiles à combattre, ils refusaient de lui obéir. Par ses avertissements, par ses encouragements et même par des menaces, il les ramena promptement à l'obéissance. Cependant, dans sa lutte contre les Cantabres, il connut de nombreux échecs. Ils avaient une expérience des choses militaires pour avoir été esclaves chez les Romains et ils étaient mus par le désespoir de n'avoir plus de salut à attendre, s'ils étaient faits prisonniers. Enfin, pourtant, après avoir perdu beaucoup de soldats et dégradé de nombreux autres qui s'étaient laissés battre (entre autres mesures, il défendit à toute une légion nommée Augusta de s'appeler ainsi, désormais), Agrippa détruisit à peu près tous les ennemis en âge de combattre, enleva les armes aux autres et les fit descendre de leurs montagnes dans la plaine.* »

Le terrain et le caractère de la rébellion expliquent les difficultés rencontrées par l'armée romaine. Bien qu'aguerries, les troupes fatiguées par un trop long temps de service ne pouvaient venir à bout d'une guérilla interminable. Leur découragement provoqua des actes d'insubordination.

Il ressort du témoignage de **Dion Cassius** que seule, la rigueur la plus extrême appliquée par **Agrippa**, tant à l'égard de ses troupes que de l'adversaire, lui permit de venir à bout de la rébellion : exécution de la quasi totalité des hommes en âge de porter les armes ; abandon forcé des principaux nids de résistance ; déplacement massif des populations des montagnes vers la plaine.

L'expédition dans le Bosphore :

Un certain **Scribonius**, qui se prétendait le descendant de **Mithridate**, avait usurpé le pouvoir dans le Bosphore Cimmérien (Crimée). Plutôt que d'agir directement, **Agrippa** avait demandé à **Polémon**, roi du Pont –un des souverains vassaux de Rome- d'intervenir.

Polémon ayant rencontré des difficultés, **Agrippa** se rendit dans le Bosphore avec **Hérode**, le roi de Judée, son ami. A son arrivée, la rébellion avait déjà cessé. Il imposa la réunion du Pont et du Bosphore Cimmérien en un seul royaume, confié à **Polémon**. Ainsi se trouvait reconstitué le royaume de Mithridate, mais au profit de Rome.

Cette opération, aisée sur le plan militaire –les adversaires s'étaient débandés à l'annonce de l'arrivée d'**Agrippa**-, eut un grand retentissement à Rome où le nom de **Mithridate** restait associé à de pénibles souvenirs.

La constitution d'un grand royaume du Bosphore compléta les dispositions prises par Rome en Orient, selon les principes appliqués jadis par **Pompée** : l'empire romain était protégé par un « glacis » de royaumes amis et vassaux –**Arménie, Cappadoce, Pont, Thrace** ou encore **Judée**.

L'ultime campagne en Pannonie :

Dans le courant de l'année 13, **Auguste** et **Agrippa** se retrouvèrent à Rome pour y faire renouveler leurs pouvoirs –impérium proconsulaire et puissance tribunicienne.

Peu après, **Auguste** envoya **Agrippa** en Pannonie. Les objectifs de cette guerre divisent les historiens. Pour **Dion Cassius**, il s'agissait d'une sorte d'opération de police aux limites de l'Empire. La rébellion se serait débandée dès l'annonce de l'arrivée des légions. Pour beaucoup d'autres auteurs, le dessein était plus vaste.

Cette campagne entamée à l'automne fut fatale à **Agrippa**. La rudesse de l'hiver pannonien vint à bout de sa santé chancelante. Il était, depuis plusieurs années, affaibli par des ennuis de santé et des troubles très douloureux dont **Plinie** se fait l'écho. Ses douleurs aux jambes le faisaient cruellement souffrir, mais il ne voulait pas paraître diminué.

C'est un homme malade qui revint en Campanie au début de 12 et mourut subitement au mois de Mars.

3 Le grand administrateur, l'évergète, le patron

La première partie de la carrière *d'Agrippa* a mis en évidence des capacités militaires exceptionnelles. *Agrippa* a montré, et c'est peut être sa plus grande gloire, les mêmes qualités dans la paix que dans la guerre. Ses talents d'administrateur et de mécène ont été à la hauteur de ses talents de soldat.

L'Empire devait être romanisé et les provinces mises en valeur. *Agrippa* s'attacha à cette œuvre et son nom lui demeure lié.

Les voyages et les visites d'*Agrippa* relancèrent les activités d'urbanisme et constituèrent aussi un encouragement à la reprise de la vie économique de communautés et de régions qui commençaient à percevoir les bienfaits de la paix que leur apportait la domination romaine.

On ne saurait cependant exagérer son influence et croire qu'il a tout fait, partout. *Agrippa* a beaucoup initié mais il n'a pas eu le temps matériel de réaliser la plupart des projets qu'il a lancés. En outre, il n'est pas possible de distinguer toujours ce qui lui revient personnellement de ce qui a été réalisé sur l'ordre d'*Auguste* tant leurs actions s'enchevêtrent et se complètent.

3,1 L'architecte de la « Rome de Marbre »

Memorabilis aedilitas

Octavien obtient d'*Agrippa*, qui a déjà été *consul* en 37, de redescendre les degrés du *cursus honorum* en briguant une magistrature d'*édile* pour l'année 33 afin de s'occuper des conditions de vie des Romains et des jeux et s'attacher ainsi la faveur du peuple.

Agrippa est l'homme idoine : déjà immensément riche, notamment grâce aux confiscations des guerres civiles et aux *praedae* obtenus à l'occasion de ses succès, il dispose des ressources personnelles pour compléter les subsides du trésor sénatorial. Il peut en outre s'appuyer sur la fortune de son beau-père *Atticus*. Comme prêteur urbain, en 40, il a laissé le souvenir de jeux fastueux. Enfin, ses talents d'organisateur, notamment mis en évidence par la construction, de toutes pièces, de la marine romaine, peuvent faire merveille tant les tâches paraissent écrasantes.

Agrippa aedilis post primum consulatum. Comme l'écrit *Frontin*, *Agrippa* occupe seul l'édilité en 33, ce qui donne encore plus de relief à son action. Et cette action est mémorable :

Il se consacre en priorité au rétablissement de l'approvisionnement de Rome en eau et à son amélioration. Il fait restaurer les 4 aqueducs existants, inutilisables ou en piteux état d'entretien –*Aqua Appia, Anio Vetus, Aqua Marcia et Aqua Tepula*– et fait construire l'*Aqua Julia*. Il apporte un soin particulier au réseau de distribution, multipliant les bassins et les *fontaines*. Preuve de la constance remarquable de ses choix et de son souci de mener ses idées à leur terme, il créera un nouvel aqueduc en 19, l'*Aqua Virgo*, et surtout il organisera le service de l'eau pour mettre fin à l'arbitraire et à la pagaille qui caractérisaient la distribution. *Agrippa* créera et occupera jusqu'à sa mort le poste de *curator aquarum* et le dotera d'un personnel composé d'esclaves de sa *familia privata*.

Parallèlement à la rénovation du système de distribution des eaux, **Agrippa** entreprend de remettre en état les égouts de la ville, en particulier la *cloaca maxima* qui, datant des rois étrusques, était dans le plus grand état de délabrement.

L'action d'**Agrippa** ne s'arrête pas aux services de base. **Agrippa** se préoccupe aussi de l'embellissement de la ville, de ses rues et de ses bâtiments publics. Il faut voir, dans ses premières initiatives, l'annonce de son œuvre d'urbanisme qui culminera dans l'aménagement du Champ de Mars.

Agrippa couronna son édilité par des jeux grandioses. Reportons-nous à **Pline** : « **Agrippa ajoute lui-même dans son témoignage sur son édilité que les jeux furent donnés 59 jours et que les bains (qui se sont aujourd'hui multipliés à Rome) furent ouverts gratuitement pendant 170 jours** ».

Enfin, **Agrippa** chasse de la ville tous les mages et les magiciens qui s'étaient multipliés à la faveur du succès des religions orientales. On peut voir dans cette mesure une tentative de restaurer la place de la religion traditionnelle, conformément aux idées d'**Octavien**, mais aussi le souci d'écartier des soutiens possibles de **Marc-Antoine**, maître de l'Orient, et des sources de diffusion de nouvelles indépendantes du pouvoir.

Agrippa a ainsi joué à la perfection son rôle de propagandiste d'**Octavien** auprès de la plèbe romaine, en même temps que **Marc-Antoine** se discréditait par sa conduite en Orient. Il facilita ainsi grandement la conquête de l'opinion romaine par **Octavien**.

Il faut enfin souligner que son action édilitaire n'a en aucune façon constitué une parenthèse dans la carrière d'**Agrippa**. Elle s'inscrit au contraire dans la durée et n'a pas peu contribué à « **faire de Rome, ville de briques, une ville de marbre** » comme l'écrira **Auguste** dans ses *Res Gestae*.

L'architecte de la « Rome de Marbre »

De 27 à 24 **Agrippa** gouverne à Rome par délégation du **Princeps** sans détenir de magistrature pendant qu'**Auguste** mène en Hispanie une guerre difficile.

C'est à cette période que son œuvre de constructeur de la « Rome de marbre » prend toute son ampleur. Comme lors de l'édilité de 33 elle est inspirée du souci d'attacher le Peuple de Rome à **Auguste** en améliorant ses conditions quotidiennes de vie, mais aussi de développer une action culturelle en mettant à sa portée la connaissance et la beauté.

Les nouveaux ouvrages d'**Agrippa**, principalement au Champ de Mars, vont illustrer ces préoccupations. Ils seront largement financés sur ses deniers, installés sur ses propriétés avec les matériaux extraits de ses carrières et produits par ses manufactures.

En tant qu'*homo privatus*, **Agrippa** possédait donc tous les moyens de son œuvre de bâtisseur, au service d'une ample vision de l'aménagement urbain. Il disposait en outre d'une *familia* considérable – esclaves et affranchis – pour le seconder.

L'activité d'**Agrippa** se concentre sur le Champ de Mars, la future IXème région de Rome, reprenant en les adaptant des projets de développement lancés par César. Les *Monumenta Agrippae* vont constituer un ensemble prestigieux en un même temps qu'un terrain d'expérimentation urbanistique et culturelle.

Pline écrit à *propos* de l'œuvre culturelle d'**Agrippa** :

« *Il existe un de ses discours magnifiques et dignes du plus grand des citoyens, sur la transformation de tous les tableaux et statues en propriété publique, car il valait mieux que cela leur arrive plutôt que d'être relégués dans quelque villa.* »

Comme le montre la citation de **Pline**, **Agrippa** est un homme aux idées neuves sur le plan culturel. Au moment où la « cour culturelle » de **Mécène** devient de plus en plus en plus élitiste, **Agrippa** cherche à mettre les biens culturels à la disposition du plus grand nombre. Amateur éclairé de peinture et de sculpture, **Agrippa** enrichit ses réalisations d'œuvre d'art. Par ailleurs, son goût pour les nouveautés techniques le pousse à expérimenter nouvelles formes et de nouveaux matériaux.

Agrippa a fait, en premier lieu, achever les **Septae Julia** dont César avait décidé la construction pour abriter les votes des comices.

Immédiatement à l'ouest des **Septae Julia**, il fait édifier le **Panthéon**, centre de son ensemble monumental entre l'aire « civique » et une aire de détente et de loisir plus à l'ouest, avec les thermes, le **Stagnum** et les **Horti Agrippae**.

Le **Panthéon** construit par **Agrippa** était très différent de celui d'Hadrien. Dédié à tous les dieux, ce temple avait en fait une signification dynastique et célébrait la **gens Julia**. La présence, à l'intérieur, de la statue du divin Jules et, sous le pronaos, de celle d'Auguste à laquelle faisait pendant celle d'**Agrippa**, levaient toute ambiguïté sur le programme idéologique de la construction. Dion Cassius rapporte même que, dans un premier temps, **Agrippa** avait voulu placer la statue d'Auguste dans la cella et appeler le temple **Augusteum** mais Auguste s'y était opposé, tout en acceptant la présence des deux statues dans le pronaos.

Au sud du temple, la basilique de **Neptune** était destinée à commémorer les exploits de l'amiral vainqueur à Nauloque et Actium.

L'**Aqua Virgo**, achevé en 19, permit à **Agrippa** de faire édifier ses **thermes**, les premiers de Rome, associant l'agrément du bain aux activités sportives et sociales, selon un programme qui allait avoir un succès inouï à Rome et dans tout l'Empire.

Enfin, l'ensemble monumental était complété à l'ouest par un vaste bassin, le **Stagnum**, mesurant environ 200 mètres de côté, relié au Tibre par l'**Euripe**.

Ainsi, les aménagements réalisés par **Agrippa** combinaient la fonction civique, le culte et les loisirs, mêlant des « recettes » tirées de l'urbanisme hellénistique –temple, basilique, portiques- et des nouveautés –les thermes ; la fonction culturelle des monuments.

« *Voir la pelouse du champ de Mars qui fait face à beaux jardins, les pièces d'eau, les canaux et l'eau de la Vierge* » écrit **Ovide** dans la mélancolie de son exil : les anciens n'ont pas manqué de célébrer leur émerveillement devant les réalisations d'**Agrippa**.

A l'est des **Septae Julia** **Agrippa** fit également aménager un jardin, le **campus Agrippae**, et le **portique Vipsania**. Ce portique est resté fameux car **Auguste** y fit apposer la carte du monde connu –l'**Orbis Pictus**- achevé sur les indications de son défunt gendre, qui en avait laissé une description dans des commentaires de géographie.

3,2 L'Occident

Gouverneur des Gaules

Agrippa a exercé par deux fois un véritable proconsulat sur les Gaules. Il le tenait non d'un mandat du Sénat et du Peuple de Rome, mais d'une mission confiée par **Octavien**, en 40-38 et en 20-18.

Agrippa a attaché son nom à la réorganisation de la Gaule et particulièrement à la structuration du réseau routier

Strabon a exposé avec clarté le schéma du réseau routier gaulois organisé par **Agrippa** : «*Agrippa a fait de Lugdunum le point de départ des grandes routes, celle qui traverse les monts Cemmènes et aboutit chez les Santons et en Aquitaine, celle du Rhin, celle de l'Océan, qui est la troisième, et qui mène chez les Bellovaques et les Ambiani, enfin celle qui conduit en Narbonnaise et au littoral massaliotique et qui est la quatrième.*»

Ce texte met en valeur le rôle de Lyon, plaque tournante du système : le réseau s'harmonise avec le système des cours d'eau, suivant l'axe Rhône, Saône, Moselle, Rhin, et met les Gaules en liaison directe avec les grandes voies venant d'Italie. Il suit, à partir de Lyon, quatre grandes directions, vers le Rhin, vers l'Océan et la Manche, vers l'Aquitaine et vers la Méditerranée, où il rejoint la voie Aurélienne et la voie Domitienne.

Agrippa a conçu le réseau. Il n'a évidemment pas eu le temps de l'achever. La réalisation a dû s'étendre sur des décennies, peut être jusqu'à **Claude**. Ce réseau s'est grandement appuyé sur des itinéraires gaulois préexistants.

La mise en place du réseau routier gaulois est allée de pair avec la création de nouvelles cités. L'exemple de Saintes (**Mediolanum**) est révélateur, mais ne constitue pas un cas unique. La localisation des nouveaux sites répond manifestement au souci de se trouver proche des grands axes de communication.

Il fallait doter la Gaule de cadres, de structures et de capitales. Sous l'impulsion d'**Agrippa**, mais pas de lui seul, la Gaule devint très vite un vaste chantier. Cette politique de développement contrastait avec les pratiques prédatrices de la République dans les provinces.

En même temps qu'il définissait des infrastructures destinées à organiser le développement de la Gaule, **Agrippa** associait son nom et son immense fortune à des actes d'évergétisme et de patronat. Les seuls indices certains de son activité concernent **Glanum** et **Nîmes** et sont fournis par l'épigraphie.

Ces faibles preuves ne remettent cependant pas en cause l'importance de l'activité de **Marcus Agrippa** à Nîmes : c'est probablement toute l'organisation urbanistique de la cité qu'il faut attribuer à l'Empereur et à son gendre, même si leur rôle s'est limité à celui de simples commanditaires.

Sans doute **Auguste** et **Agrippa** étaient-ils les patrons de Nîmes, ce qui expliquerait le **P. P.** figurant sur certaines émissions des «as au crocodile» pouvant signifier **Patroni Parentes**? La qualité de patron se transmettant par héritage, aurait été transmise à la mort d'**Agrippa** à son fils aîné **Caius César**. Ce pourrait être une explication à l'attachement de la cité aux Princes de la jeunesse dont témoigne la dédicace de la Maison Carrée, ultime acte de loyalisme à l'égard d'une famille qui l'avait comblée de bienfaits.

L'Espagne :

L'action d'**Agrippa** en Espagne ne s'est pas limitée à une brutale remise en ordre. La colonisation et la réorganisation militaires ont été les prolongements indispensables de la conquête.

Le schéma suivi pour la Gaule fut suivi dans ses grandes lignes : intégration des régions nouvellement conquises ; amélioration du réseau routier ; création de villes nouvelles ; installations de vétérans dans des colonies.

Elle fut complétée par le patronage de plusieurs cités. **Caesar Augusta**, peut être, **Carthago Nova**, **Bracara-Augusta** ou **Merida**. La principale réalisation d'**Agrippa** à **Mérida** est le théâtre sur lequel on peut encore lire la dédicace :

M.AGRIPPA.L.F.COS III

TRIB. POT. III

3,3 l'Orient :

Agrippa a séjourné deux fois en Orient, de 23 à 20 comme délégué d'**Auguste** et une seconde fois de 17 à 13, comme co-régent de l'Empire. On peut faire, à propos de ces séjours, la remarque qui s'impose pour toute l'œuvre d'**Agrippa**. Cette œuvre est immense, mais elle est inséparable de l'œuvre de celle d'**Auguste**.

Lors de son premier séjour en Orient, **Agrippa** semble avoir surtout séjourné à Mytilène. Lors du second séjour, il parcourut la Grèce avant d'arriver en Syrie en 15. Des inscriptions jalonnent son itinéraire, à Corcyre puis à Sparte, Argos, Epidaure et à Corinthe. Il semble s'être rendu ensuite en Attique et notamment à Athènes, où son séjour est marqué par des réalisations notables, mais aussi à Délos où il est honoré ainsi que **Julie**.

Au lendemain d'**Actium**, le monde grec est exsangue. **Octavien** inaugure sa politique en Orient par une remise générale des dettes et prend rapidement des mesures pour remédier à la détresse économique de ces régions. **Agrippa** a poursuivi et peut être amplifié cette politique. Certaines dédicaces faites en son honneur témoignent assurément de la reconnaissance des cités.

L'action d'**Agrippa** en faveur d'un certain nombre d'associations religieuses tombées en désuétude relève de la même logique. En réanimant l'activité de certaines d'entre elles, il entendait renforcer les liens de loyauté des oligarchies des cités envers Rome.

Agrippa poursuit l'oeuvre colonisatrice d'**Auguste** visant plusieurs objectifs : donner des terres aux vétérans ; ranimer l'activité économique des cités ; créer, dans certaines régions, des points de surveillance militaire. (**Patras**, **Berytos**, **Alexandrie de Troade**, etc).

Agrippa a également contribué à l'embellissement de certaines cités du monde grec, renforçant les liens de clientèle qui pouvaient unir des communautés importantes et la famille impériale. Antioche et Athènes semblent avoir été particulièrement favorisées.

Comme en Italie, **Agrippa** a fait grand usage de l'exercice du patronat en Grèce. Après son mariage avec Julie, il est englobé dans un processus tendant à faire participer la famille impériale tout entière à la protection de la cité.

Agrippa arriva en Syrie dans la seconde moitié de l'année 15. Les relations avec **Hérode** et les problèmes que pouvait poser l'existence de la religion juive à l'intérieur de

l'Empire paraissent avoir sollicité une grande part de son attention pendant ses séjours en Orient.

Agrippa a trouvé dans le monarque de Judée un modèle achevé du vassal oriental, fidèle aux intérêts de Rome. L'amitié liant **Hérode** et **Agrippa** explique-t-elle la sympathie d'**Agrippa** pour les Juifs et leur religion ? En fait, les mesures prises par **Agrippa** s'inscrivent dans la politique d'**Auguste** et avant lui de César qui avait fait du judaïsme une '*religio licita*'.

4 L'attribution de pouvoirs institutionnels

Au cours des premières années de sa carrière, **Agrippa** participe au pouvoir d'**Octavien** tantôt comme magistrat désigné par le Peuple de Rome, tantôt comme délégué personnel de son ami. La seconde partie de sa carrière le voit hissé au rang d'alter ego (ou presque) d'**Auguste**.

Les premières magistratures d'**Agrippa** sont le tribunat de la Plèbe en 43, la prêture en 40 et un premier consulat en 37. Toutes ont été obtenues bien avant l'âge requis et, sans nul doute, à la demande d'**Octavien**. En 33, nous l'avons vu, **Agrippa** a accepté un remarquable retour en arrière dans le *cursus honorum* pour obtenir sa mémorable édilité.

Entre ces magistratures, **Agrippa** a agi au nom d'**Octavien**, par délégation du triumvir et en s'appuyant sur ses pouvoirs dictatoriaux. Quand il a exercé de hautes fonctions à Rome en 30-29 ou 27-25, il tenait exclusivement son pouvoir de la confiance du Prince et agissait en son nom. C'était encore le cas en 23, au moment de son départ vers l'Orient et jusqu'en 18 : l'autorité et les pouvoirs d'**Agrippa** provenaient de la confiance d'**Auguste**. Il exerçait par délégation le pouvoir du Prince et, à partir de 23, s'appuyait sur l'*imperium proconsulaire* conféré à **Auguste**.

La place d'**Agrippa** dans les institutions a évolué en deux étapes majeures, les consulats de 28 et 27 et la « co-régence » de 18. Entre temps, **Agrippa** est devenu le gendre d'Auguste et le père des héritiers de l'Empire, donnant enfin à **Auguste** la solution dynastique qu'il recherchait pour que son œuvre institutionnelle lui survive.

4,1 Collegia pari potestate

A son retour d'Orient en 29, **Octavien**, consul en fonction pour la 5^{ème} fois, dépose les pouvoirs dictatoriaux qu'il avait reçus comme triumvir. Il est élu consul avec **Agrippa** pour 28 et 27.

Le consulat de 28 est strictement dans les formes républicaines, avec une égalité formelle entre **Octavien** et **Agrippa**. Mais cette égalité juridique n'est pas cohérente avec l'attribution par le Sénat du titre de « *princeps* » à Octavien : s'il y a un « premier », c'est qu'**Agrippa** est au mieux le second.

Le 16 janvier 27, au début de son consulat, le Sénat donne à **Octavien** le titre d'**Augustus**, lui conférant ainsi une autorité morale incontestable. Dans la titulature d'**Auguste** apparaît le terme *imperator*, qui lui permet d'inscrire son action de façon permanente dans la tradition républicaine célébrant la victoire. **Auguste** reçoit également le droit de porter en permanence une couronne civique de feuilles de chêne.

Les deux consulats d'**Octavien** –désormais Auguste- et d'**Agrippa**, caractérisés par l'égalité formelle des deux hommes, mais aussi par les distinctions exceptionnelles réservées

à **Auguste**, sont destinés à rassurer l'opinion publique : les valeurs et les institutions républicaines assurent la **concordia**. **Auguste** se lave ainsi des intentions monarchiques qui ont pu lui être prêtées : il n'empoigne pas le pas de César. Ou plutôt, il feint de ne pas le faire.

Le nouveau système en train de se mettre en place ne prendra sa dimension définitive que lorsque la maladie aura montré à **Auguste** à quel point les institutions monarchiques qu'il était en train de se tailler dans le cadre formel de la République étaient fragiles.

4,2 La crise de 23 et la remise de l'anneau

Auguste est en Espagne de 27 à 24. La maladie le contraint à différer son retour. C'est donc **Agrippa** qui préside au mariage de **Julie** et de **Marcellus**. **Marcellus**, fils d'**Octavie**, sœur d'**Auguste**, a acquis une petite réputation de soldat comme tribun militaire dans l'état-major du Prince.

Rien ne laisse donc prévoir une crise entre les familiers du Prince due à l'élévation de **Marcellus**. Mais la quasi certitude de la mort prochaine d'**Auguste** va brusquement aiguïser les rivalités entre les membres de son entourage, en posant la question de la succession.

Dion Cassius rappelle le déroulement des faits. «*Auguste, consul pour la onzième fois, avec Calpurnius Pison, tomba malade de nouveau, au point de n'avoir aucun espoir de salut : il prit en conséquence toutes ses dispositions comme un homme sur le point de mourir et, convoquant les magistrats et les principaux sénateurs et chevaliers, il ne désigna personne pour successeur, bien qu'on s'attendît généralement à voir Marcellus préféré à tous pour cette succession; puis, après s'être entretenu avec eux des affaires publiques, il donna à Pison un registre où il avait consigné par écrit l'état des forces et des revenus de l'Empire et passa son anneau au doigt d'Agrippa.* »

Ce texte donne plusieurs indications capitales :

- Contrairement à l'attente de l'élite politique romaine (et peut être à ses craintes), **Auguste**, qui venait de combler le jeune **Marcellus** de faveurs **ne l'a pas désigné comme successeur**.
- C'est au doigt de son ami **Agrippa** que le Prince a passé son anneau, au moment où il se préparait à mourir.

Quelle signification donner au don de l'anneau ? Celui-ci désigne son ami comme son héritier politique. Par ce geste, il **conseille** aux témoins de la scène de maintenir le nouvel ordre instauré en 27 et leur **recommande**, pour lui succéder au Principat républicain, celui qui a été son compagnon de toujours et son auxiliaire le plus précieux.

Dion Cassius confirme cette interprétation: «*Mais plutôt il (Auguste) voulait que le peuple recouvrât sa liberté ou encore qu'Agrippa reçût du peuple le pouvoir, car il savait parfaitement qu'Agrippa en était fort aimé et il ne voulait pas que le pouvoir parût lui être transmis par lui-même.* »

Ce geste devait causer une sérieuse désillusion à **Marcellus**, que sa faveur récente et son mariage semblaient promettre aux plus hautes destinées. Quelles avaient pu être les motivations d'**Auguste** pour lui faire renoncer à une succession qu'il semblait avoir si soigneusement préparée ?

Il semble qu'**Auguste** ait pensé que tenter d'imposer une succession de type dynastique aussi tôt était voué à l'échec et menaçait toute son oeuvre. **Auguste** était trop habile pour brusquer les choses.

Dès son rétablissement, **Auguste** proposa au Sénat de lire son testament. Sa vertu républicaine ostensible trouva bientôt sa récompense et il sollicita un nouvel accroissement de ses pouvoirs qui lui fut accordé très rapidement. Dès 23, **Auguste** obtint pour cinq ans du Sénat et du Peuple de Rome la puissance tribunicienne, impliquant l'immunité complète, et l'imperium proconsulaire le plaçant, dans tout l'Empire, au dessus de tous les promagistrats de Rome. Avec ces mesures commença effectivement le régime impérial : en rassemblant entre ses mains des pouvoirs conçus pour être séparés, **Auguste** s'était assuré une puissance inégalée.

4,3 L'alter égo (ou presque) d'Auguste

Avec le premier séjour en Orient, débute l'ultime phase de la vie et de la carrière d'**Agrippa**. De 23 à 12 av. J.-C, il est rarement présent à Rome et partage la plus grande partie de son temps entre les deux moitiés de l'Empire, dans lesquelles il alterne avec **Auguste**.

L'époux de Julie et le père des héritiers de l'Empire :

Marcellus tombe subitement malade au mois de septembre ou d'octobre 23 et meurt. Le veuvage de **Julie** rend caduc l'ensemble du processus de succession imaginé par son père.

Cette mort brutale, tout autant que des troubles survenus à Rome au moment de l'élection des nouveaux consuls, conduisent l'Empereur à rappeler **Agrippa** qui résidait alors à Mytilène. Il désire lui confier les affaires de Rome et de l'Italie avant de partir pour l'Orient mais aussi le remarier à **Julie**.

Mécène aurait dit à **Auguste** : « *Tu l'as fait si grand que tu ne peux que le tuer ou en faire ton gendre* ». **Octavie** aurait également poussé au mariage, bien qu'**Agrippa** soit déjà mariée à sa propre fille **Marcella**.

Le mariage a lieu à la fin de 21. **Agrippa** reste à Rome pour gouverner en l'absence du Prince et par délégation de ses pouvoirs. **Auguste** part pour l'Orient.

« Co régent » : l'évolution fondamentale des pouvoirs d'Agrippa

L'année 18 marque une évolution fondamentale dans la « *potestas* » d'**Agrippa**. Sans que ses relations effectives avec **Auguste** aient nécessairement changé, **Agrippa** se voit conférer par le Sénat et le Peuple de Rome, dans les formes légales, un statut juridique qui le place quasiment au même rang qu'**Auguste** et fait de lui son successeur.

Jusqu'en 18, le système de la délégation des pouvoirs du Prince a fonctionné efficacement. On peut donc penser que c'est le mariage d'**Agrippa** avec **Julie** qui a conduit **Auguste** à demander au Sénat et au peuple de Rome de nouveaux pouvoirs pour son gendre.

Pour qu'**Agrippa** continue à exercer le pouvoir au cas où lui, **Auguste**, viendrait à décéder en premier, ce dernier doit consolider dans les institutions la place que son gendre exerce déjà, par délégation personnelle, dans le gouvernement de l'Empire. Pour cela il faut que lui soient conférés des pouvoirs semblables à ceux que le Sénat et le Peuple de Rome lui

ont attribués en 23. Il faut en faire un « empereur-bis », égal à lui ou presque. Ainsi, en cas de décès, la continuité du régime sera assurée par l'autre tête de l'exécutif.

L'accession d'**Agrippa** au pouvoir suprême est résumée par deux phrases de **Dion Cassius** :

«Agrippa fut en quelque sorte promu par lui (Auguste) au pouvoir suprême...»

Il accorda à Agrippa de nombreux privilèges presque égaux aux siens et, en particulier, la puissance tribunicienne pour la même durée.»

Auguste le dira lui-même dans l'éloge funèbre de son ami : *«Et il a été établi par une loi que quelle que soit la province où l'Etat romain faisait appel à toi, la puissance d'aucun n'était supérieure à la tienne».*

La « co-régence » se compose de deux éléments principaux: la **puissance tribunicienne** et l'**imperium proconsulaire**

Agrippa se voit donc conférer un imperium qui lui est propre, lui permettant de l'emporter sur les prérogatives des gouverneurs. Primauté sur les magistrats dans les provinces (mais pas à Rome et en Italie) où l'Etat fait appel à lui, mais aussi égalité des **pouvoirs juridiques** avec le Prince, comme **Auguste** l'écrit dans ses **Res Gestae** : *«A partir de cette époque, j'ai été le premier de tous par l'autorité, mais je n'ai eu en rien plus de pouvoirs que ceux que j'ai eus comme collègues dans la magistrature»* — c'est-à-dire **Agrippa** et **Tibère** qu'il désigne comme ses '*collegae in magistrati*'.

La stabilité désormais garantie par une succession définitivement assurée permit à **Auguste** d'annoncer le siècle nouveau et la venue de **l'Age d'Or**.

Au mois de février 17, la tenue des **Jeux séculaires** fut décidée. Confiées au collègue des **Quindecemvirs** dont **Auguste** et **Agrippa** étaient présidents, les cérémonies mirent en valeur le rôle que le **collega Augusti** tenait désormais dans l'Etat.

Par leur durée, par la variété et l'importance des cérémonies et des festivités qui les accompagnèrent ou les suivirent, par la présence des principaux personnages de l'Etat, mais aussi par la prodigalité de leurs organisateurs, les Jeux Séculaires de 17 apparurent comme la véritable fête du Régime.

En 17, naquit **Lucius**, le second fils d'**Agrippa** et **Julie**. Le dessein dynastique d'**Auguste**, satisfait par la naissance de **Caïus** en 20 s'en trouva comblé. **Auguste** avait désormais deux descendants de son sang qu'il allait adopter, en faisant les « princes de la jeunesse » célébrés sur le frontispice de la Maison Carrée de Nîmes et partout dans l'Empire.

En mars 12 av J.C. la destinée d'**Agrippa** s'interrompt brusquement au lendemain d'une campagne en Pannonie, empêchant que se concrétisent les grandes promesses que pouvait laisser encore espérer l'exercice de ses talents.

L'ampleur du désarroi provoqué par sa mort subite dans le peuple refléta l'étendue de la perte que connut alors l'Empire.

C'est peut être une réplique de Shakespeare qui dit le mieux, en très peu de mot, ce que fut **Agrippa** pour **Auguste**. Shakespeare prête à **Octavien** ces mots dans la scène II de l'acte II de son **Antoine** et **Cléopâtre** :

«Je ne sais, Mécène, demande à Agrippa.»

Deuxième Partie

Toute une vie dans l'ombre d'Auguste ?

La figure d'**Agrippa** est belle. Presque trop belle dirait-on de nos jours. Doit-elle être retouchée ?

Il faut d'abord considérer qu'**Agrippa** a appliqué avec talent, fidélité, zèle et efficacité la politique d'**Octavien-Auguste**. Il est difficile de déterminer la place de l'un et de l'autre dans sa conception, mais cette politique a été revêtue du « sceau » d'**Auguste** et c'est cela qui est resté.

En évoquant la vie et l'œuvre d'**Agrippa** nous ne pouvons manquer de nous poser cette question : « comment un homme a-t-il pu être aussi grand sans aspirer au premier rang du pouvoir ? » Comment et pourquoi **Agrippa** est-il resté dans l'ombre ? Une ombre claire, certes, mais une ombre quand même.

L'ombre a été voulue par **Octavien-Auguste** et souhaitée par **Agrippa**, qui a décliné certains honneurs trop ostensibles offerts par le Sénat, mais a accepté ceux qu'**Octavien-Auguste** lui décernait et n'a jamais revendiqué que la seconde place.

1 Une ombre voulue par Auguste:

Il manque nombre de témoignages essentiels, en particulier l'autobiographie d'**Agrippa** et l'éloge funèbre qu'**Auguste** fit de son ami, dont il ne reste que quelques fragments. Les textes des historiens antiques n'émanent pas de contemporains. Même s'ils ont peut-être eu accès à des sources disparues, ces auteurs n'ont pas connu **Agrippa** et livrent des témoignages indirects.

La concordance de ces témoignages leur donne cependant beaucoup de crédibilité et permettent de se représenter valablement l'homme.

Octavien-Auguste, en taillant à sa mesure un régime monarchique dans les institutions de la République romaine, a concentré sur lui toute la lumière. C'était nécessaire pour affirmer son statut de chef indispensable et sa légitimité. Sa propagande a mis en évidence ses actes et célébré ses mérites. En contrepartie, elle a passé sous silence ou au moins atténué les actes et les mérites de ses proches.

Agrippa lui-même a bien défini cette attitude. Il paraît qu'il avait l'habitude de dire à ses amis :

« Ceux qui ont le pouvoir veulent qu'il n'y ait personne de supérieur à eux, se chargeant de tout ce qui est facile tandis qu'ils donnent à d'autres des entreprises dangereuses ou hasardées. Si, parfois, ils sont forcés de confier à des subalternes quelque expédition favorable, ils voient leur gloire avec peine et chagrin ; ils ne souhaitent assurément ni une défaite ni un échec, mais ils préfèrent, même quand ils ont complètement réussi, qu'ils n'en recueillent pas la gloire ».

2 Une ombre souhaitée par Agrippa :

« Agrippa conseillait comme un devoir à tout homme qui tient à conserver la vie d'épargner la difficulté d'une affaire à son chef et de lui en conserver la réussite. » (Dion Cassius).

Le même historien évoque le souci constant de «*ne pas menacer le monopole de la considération et des honneurs*» réservés au fondateur du Régime.

Agrippa a décliné par trois fois les honneurs du triomphe, si prisés des généraux romains : de retour de son premier séjour en Gaule en 38, après la pacification définitive de la Cantabrie en 18 et, en 13, en revenant du Bosphore où il avait reconstitué, mais cette fois-ci au profit de Rome, le royaume de **Mithridate**.

Ces refus de triompher étaient-ils une démonstration de modestie ? Voire : on peut tout aussi bien les interpréter comme une marque de dédain à l'égard du Sénat et comme une démonstration d'allégeance à **Auguste** et à lui seul. En agissant ainsi, **Agrippa** contribuait fortement à donner un tour monarchique au régime : l'Etat n'a qu'un chef, **Auguste**, qui concentre sur sa personne tous les honneurs et à qui tout chef d'armée doit exclusivement rendre compte.

On peut aussi le considérer comme une marque de prudence. **Agrippa** semble toujours avoir agi comme s'il considérait que tout affrontement avec son ami et mentor était inutile et dangereux. Il savait que les soldats qu'il avait conduits au succès n'étaient pas les siens, mais ceux d'**Octavien**. La difficulté de rallier les vétérans de Campanie avant Brindes l'avait convaincu : ces soldats étaient fidèles au souvenir de César et à **Octavien** qui les payait. Aussi éminent que soit son rôle et grandes ses capacités militaires, il n'existait que par **Octavien**.

Ainsi, **Agrippa** a-t-il recherché l'ombre, ou du moins une certaine ombre.

Était-il pour autant dénué d'ambition ? A l'évidence non. Son ambition était d'être le second, mais le second d'**Octavien-Auguste** seulement. Il avait parfaitement compris d'emblée que quels que soient ses mérites, quelle que soit sa *potestas*, **Auguste** prendrait toujours le pas sur lui par son *autorictas*.

Velleius Paterculus et Dion Cassius le notent en termes presque identiques :

« ..sachant parfaitement obéir, mais à un seul, il se montrait, par ailleurs, avide de commander aux autres.. »

« .. autant il l'emportait sur les autres, autant il aimait à s'effacer devant **Auguste**. »

3 Cette ombre était une ombre claire :

Si **Agrippa** a recherché une certaine ombre ou, du moins, n'a pas voulu briller au détriment d'**Octavien Auguste**, cela ne l'a pas empêché de recevoir de multiples marques de considération et d'amitié de son ami et mentor.

De retour à Rome après Nauoque, **Octavien** n'oublia pas de récompenser ceux qui l'avaient bien servi, à commencer par son amiral **Agrippa** auquel il accorda une distinction extraordinaire, une *couronne navale en or* qu'un décret du Sénat lui permettait de porter dans toutes les cérémonies militaires. Il fut le seul à recevoir cette décoration.

Après sa victoire définitive sur **Marc-Antoine** et la mort de son rival, ainsi que celle de **Cléopâtre**, **Octavien** récompensa largement **Agrippa** qui reçut une nouvelle décoration militaire créée pour lui, un étendard bleu de mer, le *vexillum caeruleum*. L'identification, ou au moins la représentation d'**Agrippa** en Neptune s'imposa. **Agrippa** fut également élevé au patriciat. Il s'installe sur le Palatin, dans l'ancienne demeure de **Marc-Antoine**.

La considération et la reconnaissance d'**Octavien Auguste** se manifestèrent d'autres manières.

Sans qu'il semble l'avoir particulièrement recherché, car les textes anciens ne lui prêtent pas un comportement cupide, **Agrippa** devint prodigieusement riche, du fait des bien pris aux proscrits et des **predae** des guerres auxquelles il prit part. Richesse immense, dont il consacra une partie à l'évergétisme, contribuant largement, comme nous l'avons déjà souligné, à l'embellissement de Rome, mais aussi à des constructions en Italie et dans les provinces.

Agrippa fut admis dans la famille d'**Octavien** en épousant **Marcella** fille d'**Octavie**, la sœur d'**Octavien**. Afin de contracter cette union, il s'était séparé de **Cécilia Attica**, sa première épouse, fille d'**Atticus**, auquel d'authentiques liens d'amitié l'avaient attaché.

Après l'incendie de sa demeure sur le Palatin, **Agrippa** vint habiter la demeure du Prince.

Enfin, cette élévation fut complète lorsqu'**Agrippa** devint en 21 le gendre d'**Auguste** en épousant **Julie**, veuve de **Marcellus**. Il donna promptement des héritiers au Prince, **Caius** en 20 et **Lucius** en 17, comblant les visées dynastiques de son beau-père.

Sur un relief de l'**Ara Pacis**, **Agrippa** est représenté avec la famille impériale. Enfin, bien qu'il eût fait achever son tombeau avant son décès, **Auguste** le fit inhumer dans le monument que lui-même s'était fait construire.

Ses fils **Caius** et **Lucius** moururent trop jeunes pour régner, mais son petit-fils **Caligula** et son arrière-petit-fils **Néron** furent empereurs et, si leur souvenir demeure vivace, ce n'est pas pour les qualités dont ils firent preuve. **Agrippine** la jeune, sa petite-fille, femme de **Claude** dont elle se rendit veuve et mère de **Néron** n'a pas laissé non plus le souvenir le plus favorable.

L'ombre qui entourait **Agrippa** n'était pas assez profonde pour que l'élite politique et le peuple de Rome ne discernent pas son rôle et ne réagissent pas à son action.

Agrippa était détesté et méprisé par l'aristocratie, qui le montra en boudant ostensiblement les jeux funèbres organisés par **Auguste** à sa mémoire. Par contre, il était aimé du peuple de Rome en faveur duquel il n'avait pas ménagé ses efforts : par son action édilitaire et les jeux somptueux qu'il avait offerts, il s'était attaché sa reconnaissance. Du même coup, il n'avait pas peu contribué à renforcer le lien entre **Octavien Auguste** et le peuple.

Enfin, le patronage d'**Agrippa**, puissant parmi les puissants, était particulièrement recherché en Italie et dans les provinces.

Activités multiples, talent jamais pris en défaut, loyauté et fidélité inconditionnelles à l'égard du Prince, dévouement absolu à la cause du bien public, à l'évidence l'un des hommes les plus recommandables de son siècle : même s'il vient à l'homme du XXIème siècle, prompt au déboulonnage des idoles, surtout si elles sont parées de vertus qu'il n'a pas, l'envie de nuancer des portraits aussi louangeurs, au nom de quoi le ferais-je ?

ANNEXE : LE PORTRAIT D'AGRIPPA

D'après Jean-Michel Roddaz

1 Le portrait dressé par les historiens antiques :

L'historiographie antique s'est très rapidement emparée du personnage d'**Agrippa**. Parmi les auteurs anciens dont les œuvres nous sont parvenues, ceux qui ont consacré le plus de pages à **Agrippa** sont **Velleius Paterculus**, qui vivait au temps de **Tibère**, **Sénèque**, **Pline l'Ancien** et **Dion Cassius**.

Velleius Paterculus pensait peut-être à **Tibère** en décrivant **Agrippa**. **Sénèque** tentait de faire la leçon à **Néron** en valorisant la place et le rôle du conseiller. **Pline** voyait en **Agrippa** la figure du Romain idéal. Enfin, **Dion Cassius** tentait de remettre à leur place dans l'Etat les généraux du III^{ème} siècle. Ces auteurs fournissent des appréciations très convergentes sur **Agrippa**.

Dans l'historiographie antique les thèmes dominant sont la **virtus**, la **fidélité** et la **loyauté** du soldat, la **compétence** de l'administrateur ou du géographe, l'**amitié**, la **modestie**. Le mythe est gonflé par les lacunes du savoir qui font accorder aux grands hommes les grandes oeuvres anonymes. Il est enfin utilisé pour vanter le stoïcisme que le grand homme est sensé avoir illustré.

Velleius Paterculus mentionne eootre, à plusieurs reprises, l'**ambition** d'Agrippa, notamment en comparant **Agrippa** à **Mécène** : «*Mécène n'était pas moins aimé par César qu'Agrippa, mais avait reçu moins d'honneurs, puisqu'il se satisfait toute sa vie de l'angusticlave et aurait pu s'élever non moins haut, mais il n'eut pas tant d'ambition.*»

L'ambition d'**Agrippa** trouve sa légitimité dans la **virtus** dont il a fait preuve. Elle s'identifie principalement au courage militaire et aux actions d'éclat mais se dégage aussi de l'exercice scrupuleux des différentes tâches administratives ou politiques qui lui furent confiées

Velleius Paterculus : «*M. Agrippa, homme d'une valeur exceptionnelle et que les fatigues, les veilles, les dangers ne pouvaient vaincre; sachant parfaitement obéir, mais à un seul, il se montrait, par ailleurs, avide de commander aux autres*».

Peu d'auteurs ont, en si peu de mots, donné une aussi bonne définition du second d'**Auguste** : **Agrippa** a su modérer ses propres ambitions, car il avait compris que le caractère exceptionnel de la prééminence d'**Auguste** ne reposait pas sur ses mérites ou sa virtus, mais sur sa filiation qui faisait de lui, aux yeux de tous, le fils de César divinisé.

Pline l'Ancien : l'hommage aux multiples talents :

L'auteur de l'Histoire Naturelle a pris **Agrippa** en modèle pour en faire le type du romain idéal :

: «*If one wants an idéal Roman, then he is there in Pliny's picture of Agrippa — as a soldier, first in war; as a statesman a deliberate second in peace; as a scholar, first in the heart, if not of all his countrymen, at least first in the heart of Pliny.*» (Burns)

Pline a éprouvé une admiration sincère à l'égard d'**Agrippa**, donnant sa complète adhésion à son programme culturel et insistant sur son caractère exceptionnel : «*un discours magnifique et digne du plus grand des citoyens*». Les talents du gendre d'**Auguste** se sont exercés dans des domaines que **Pline** connaît bien : comme **Agrippa**, Pline a été un soldat, un homme d'état et un savant. Agrippa l'a été au plus haut niveau.

L'austérité du mode de vie du soldat ne l'a pas empêché d'être ouvert à la culture : son oeuvre architecturale, ses préoccupations en matière d'art le prouvent. **Plinie** admire tout particulièrement le caractère populaire de la politique du gendre du Prince dans ce domaine.

Sénèque : le philosophe et le ministre du Prince.

Le thème des rapports du Prince et de son ministre ont amené **Sénèque** à évoquer ceux d'**Auguste** et d'**Agrippa** pour revaloriser l'action du conseiller et donner en exemple à **Néron** un type de relations idéal.

Dans un texte du **De Beneficiis**, **Sénèque** reprend cette comparaison et insiste sur le rôle d'**Agrippa** et de **Mécène** auprès du Prince : «**Souvent il s'écria : " de ces malheurs, aucun ne me serait arrivé si Agrippa ou Mécène avaient vécu. " Tant un homme qui a des milliers de sujets a du mal à en remplacer deux. . . Toute sa vie, la place d'Agrippa et de Mécène demeura vide. Que faut-il en penser? Qu'il ne trouva pas les pareils pour les appeler auprès de lui ou que ce fut sa faute, parce qu'il préféra gémir plutôt que s'en quérir? Nous n'avons pas sujet de croire qu'Agrippa et Mécène eussent coutume de lui dire la vérité. S'ils avaient vécu, ils auraient été parmi ceux qui la cachent. C'est une habitude des souverains de faire affront à ce qui est, en louant ce qui n'est plus et de prêter le mérite de la franchise à ceux dont ils n'ont plus à craindre le franc parler »**

La **prudence**, voire la **dissimulation**, prêtées à **Agrippa** et **Mécène** vont pourtant à l'encontre d'une maxime d'**Agrippa**, citée par **Dion Cassius** et **Tacite** et que **Sénèque** reprend à son compte dans le «**De Clementia**» : «**J'aimerais mieux te choquer par des vérités que te plaire par des flatteries.**» Cette attitude prêtée à **Agrippa** dénote le remodelage de son image par le stoïcisme. Elle trouve un écho dans l'admiration éprouvée par **Sénèque** à son égard. «**M. Agrippa, homme de grand caractère et parmi ceux que les guerres civiles ont rendu illustres et puissants, le seul qui n'ait été heureux que pour le bien public. »**

Sénèque mentionne une autre maxime du ministre d'**Auguste**, rappelant la valeur de la concorde : «**Il avait l'habitude de dire qu'il devait beaucoup à cette maxime : ' la concorde élève les petits Etats ; la discorde ruine les plus grands. ' Il assurait que la première l'avait rendu excellent frère et ami. »**

Sénèque brosse le portrait moral, dénué de toute tache, de l'homme de guerre devenu homme de paix et conseiller du plus grand des Princes, fidèle aux principes du stoïcisme : dévouement constant au bien public, souci de maintenir la concorde et fidélité dans ses amitiés. Portrait sans doute idéalisé pour les besoins du discours du stoïcien... mais sans doute assez ressemblant.

Dion Cassius : l'éloge le plus grand

L'Histoire Romaine de **Dion Cassius** constitue le meilleur témoignage sur la période augustéenne. La silhouette de **Marcus Agrippa** se dresse au premier plan dans l'évocation du grand siècle et apparaît comme l'un des principaux responsables de l'âge d'or désormais révolu (**Dion Cassius** écrit au temps des Sévère).

L'**amitié** d'**Agrippa** avec le Prince apparaît comme un *leit motiv* sur lequel l'historien revient constamment. Cette attitude est payée de retour puisque **Auguste** manifeste sa confiance et son amitié à l'égard d'**Agrippa**. Ainsi, au lendemain d'Actium, lui permet-il, ainsi qu'à **Mécène**, de filtrer son courrier et leur confie-t-il son sceau, instaurant entre eux et lui un code confidentiel.

Cette amitié se manifeste également par l'octroi d'honneurs exceptionnels comme l'entrée dans la famille impériale, et l'invitation à venir habiter dans sa propre maison. Cette amitié trouve son prolongement dans les mesures prises par **Auguste** pour honorer **Agrippa** après sa mort. **Auguste** fait reposer **Agrippa** dans son tombeau.

L'historien ne nous dit pas quand cette amitié est née, mais témoigne qu'elle dura jusqu'à la mort d'**Agrippa** et, surtout, explique pourquoi elle dura : « *Après la mort d' Agrippa qu'il aime pour sa vertu et non par nécessité.* » L'essentiel de cette vertu réside sans doute, selon **Dion Cassius**, dans sa modestie et son dévouement au Prince et à l'Etat, car, nous dit-il, « *ce fut pour cette raison qu'il ne devint jamais importun à Auguste ni odieux à ses concitoyens* »

En maintes occasions, **Dion Cassius** insiste sur la **modestie** et la **modération** dont sait faire preuve **Agrippa** à la suite des succès qu'il remporte. Cette modération traduit son désir de ne pas porter ombrage à la prééminence d'Auguste. **Dion Cassius** le met particulièrement en évidence lorsqu'il évoque l'œuvre accomplie par **Agrippa** à Rome : « *et il n'en retirait pour lui-même aucune parcelle de gloire.* »

De même, il insiste sur le fait que, si **Agrippa** plaça la statue d'**Auguste** et la sienne côte à côte dans son temple au Champ de Mars, ce fut fait « *en dehors de toute rivalité ou d'ambition de se mettre sur le même plan qu'Auguste, mais dans la ligne d'une loyauté incessante à son égard et d'un zèle continu pour l'Etat.* »

Activités multiples, talent jamais pris en défaut, loyauté et fidélité inconditionnelles à l'égard du Prince, dévouement absolu à la cause du bien public, **Dion Cassius** offre l'image d'**Agrippa** comme celle de l'homme le plus recommandable de son siècle.

« Agrippa, l'homme, sans contredit, le plus recommandable de son siècle, et qui n'usa de l'amitié d'Auguste que pour rendre, et au prince lui-même et à l'État, les plus grands services. En effet, autant il l'emportait sur les autres, autant il aimait à s'effacer devant Auguste : car, en même temps qu'il faisait concourir toute sa prudence, tout son esprit aux intérêts du prince, il consacrait à la bienfaisance tout le crédit, toute la puissance dont il jouissait auprès de lui. Ce fut là surtout ce qui fit qu'il ne fut jamais importun à Auguste, ni odieux à ses concitoyens : s'il contribua à l'affermissement de la monarchie dans la main d'Auguste, en véritable partisan d'un gouvernement absolu, il s'attacha le peuple par ses bienfaits, en homme qui a les sentiments les plus populaires. »

La louange quasi unanime d'**Agrippa** par l'historiographie antique repose forcément sur un fond de vérité historique. Ce point de départ s'est trouvé singulièrement renforcé par la « propagande officielle », mais aussi par tout un courant de tendance stoïcienne qui trouvait dans la rigueur et l'abnégation du gendre du Prince une des meilleures illustrations de sa morale.

La mort prématurée d'**Agrippa**, en 12 av. J.-C, alors que le Régime venait de trouver son équilibre et semblait partout triomphant lui a évité d'être associé à la deuxième partie d'un règne qui connut alors des revers et tarda à s'achever.

2- Portrait de l'homme

2,1 L'homme. L'aspect physique.

Les sources littéraires ne fournissent aucun détail sur l'aspect physique d'**Agrippa**. Les seuls renseignements que nous possédons proviennent de l'iconographie. Monnaies et bustes sont cependant suffisamment expressifs pour que nous puissions nous le représenter.

Le buste du Louvre, datant probablement de l'époque triumvirale, montre un visage sérieux aux traits énergiques : un cou puissant supporte la tête bien proportionnée et assez large; le menton est bien marqué, la bouche est petite et ferme, les lèvres serrées et la ligne de la mâchoire évoquent la fermeté du dessein et la force morale de l'homme.

Surtout, les arcades sourcilières cachent en partie les yeux qui semblent enfoncés dans la face. Les plis convergeant vers la base du nez, accentuent l'impression de force, de sérieux et de volonté. On retrouve dans ce buste la *torvitas*, cette expression farouche dont nous parle *Pline* et qui se dégage de l'ensemble des portraits d'*Agrippa*.

2,2 Esquisse d'un portrait moral

Le portrait physique de *Agrippa* confirme certains traits caractéristiques de sa personnalité. Il s'en dégage l'impression de force et de volonté animant le personnage dans toutes les actions qu'il entreprend. Il faut aussi évoquer les qualités de méthode et de rigueur du réorganisateur de l'Empire, l'ouverture d'esprit de l'urbaniste, la volonté de mettre la culture et à la beauté à la disposition du peuple, la capacité à allier la recherche de la nouveauté et le respect des grandes traditions.

Un objectif primordial se profile derrière la multiplicité des actions d'*Agrippa*, servir l'Etat et renforcer un régime qu'il a, par ses exploits et ses mérites, largement contribué à fonder.

L'idéologie est constamment présente dans les réalisations urbanistiques. De même, l'oeuvre de géographie a un objectif bien précis, exalter la gloire de Rome et de l'Empire

Par ailleurs, *Agrippa*, s'il a profité des proscriptions dans des proportions colossales, ne semble pas s'être comporté en prédateur. Cela ne lui est, en tous les cas, jamais reproché. Divers témoignages laissent même penser qu'il sut faire preuve, en plusieurs occasions, de générosité. La figure et l'attitude de *Agrippa* contrastent dans ce domaine, avec la réputation d'un grand nombre de ses contemporains.

L'ambition d'*Agrippa* est toujours tempérée par sa fidélité à l'égard d'Auguste. *Agrippa* ne peut être son concurrent mais la prééminence d'Auguste étant acquise, *Agrippa* veut être le premier après lui.

2,3 L'entourage

Les mariages.

Le premier mariage d'*Agrippa* avec *Caecilia-Attilia* marqua une étape importante dans la carrière du jeune ami d'Octavien : il épousa à 21 ou 22 ans l'une des plus riches héritières de Rome. On ne sait pas quand, comment ni pourquoi cette union prit fin.

En 28, *Agrippa* épousa *Marcella*. On pense en général qu'il s'agit de l'aînée des filles d'*Octavie*. Les historiens ont toujours considéré cette union comme la récompense des services rendus par *Agrippa*, dans les guerres civiles, en Gaule et en Espagne. Elle lui permit d'entrer dans la famille impériale et compléta l'ensemble des mesures exceptionnelles prises en sa faveur.

En 21, *Agrippa* divorça de *Marcella* pour épouser *Julie* : raison d'Etat. *Octavie* elle-même aurait préconisé le divorce de sa fille.

Les auteurs anciens ont souligné les écarts de conduite de *Julie*. Son mariage avec *Agrippa* ne fut pas épargné par les railleries. *Pline l'Ancien* s'en fait l'écho en évoquant les tourments qu'aurait endurés *Agrippa* jusque dans ses derniers instants.

Sans doute, la carrière de *Julie*, postérieure à l'union avec *Agrippa*, n'invite guère à faire d'elle le parfait symbole de la fidélité conjugale. *Macrobe* lui prête ce propos gaillard. «*A certaines personnes qui connaissaient ses infidélités et qui, sachant sa facilité à*

accorder ses faveurs, exprimaient leur surprise devant la ressemblance de ses enfants avec son mari Agrippa, elle répondit : "Je ne prends de passagers à mon bord que lorsque le navire est plein".» (Macrobe). Il est cependant peu probable que quelqu'un se soit permis de poser cette question à Julie du vivant d'**Agrippa**.

Heureuse ou non, l'union d'Agrippa et de Julie combla les vœux du Prince, puisqu'elle lui donna des héritiers, assurant définitivement la pérennité du Régime.

La descendance d'Agrippa.

Du mariage d'**Agrippa** et de **Caecilia Attica**, l'Histoire n'a retenu que le nom de **Vipsania Agrippina**, née entre 37 et 33 et fiancée à **Tibère**, le beau-fils d'Octavien, alors qu'elle avait à peine un an. Son union heureuse avec le fils de Livie prit fin lorsque celui-ci fut contraint de divorcer pour épouser Julie. Leur fils **Drusus II** aurait pu régner mais fut empoisonné par **Séjan**.

Des incertitudes encore plus grandes concernent la progéniture d'**Agrippa** et de **Marcella**. Suétone indique qu'ils eurent des enfants, mais il est impossible de dire combien et qui ils étaient

Il en va tout différemment des enfants d'**Agrippa** et de **Julie**. L'Empire leur était destiné. De sa dernière union avec Julia, fille d'Auguste, Agrippa eut cinq enfants qui connurent tous un destin tragique :

Caius et **Lucius Julius Caesar Vipsanianus**, héritiers présomptifs de l'empereur, décédèrent avant lui (en 2 et 4 ap. J.-C.).

Agrippine l'Aînée : future épouse de **Germanicus**, mère de l'empereur **Caligula** et de l'impératrice **Agrippine la Jeune** (elle-même mère de l'empereur **Néron** et quatrième épouse de l'empereur **Claude**) meurt bannie par Tibère en 33 ap. J.-C., comme deux de ses fils.

Vipsania Julia Agrippina : épouse du consul **Lucius Aemilius Paullus**, est exilée en 8 ap. J.-C. et meurt vers 28 ap. J.-C.

Agrippa Postumus tombe en disgrâce en l'an 6 ap. J.-C. et est exécuté par le nouvel empereur **Tibère** dès son entrée en fonction en 14 ap. J.-C.

Les amis

Comme tout personnage de haut rang, Marcus Agrippa dut compter un certain nombre d'amis sur lesquels il pouvait s'appuyer lorsque les circonstances l'exigeaient. On ne saurait cependant parler de l'existence d'un parti d'Agrippa.

Les relations privilégiées qu'**Agrippa** put avoir avec d'autres personnages importants de l'époque augustéenne : **Caius Cestius**, **M. Valerius Messala Corvinus** (*une des grandes figures de la fin de l'époque républicaine*), **M. Valerius Messala Potitus**, **Sextus Appuleius**, **Marcus Lollius**, **Q. Aemilius Lepidus Barbula**, **P. Silius Nerva**, **L. Calpurnius Pison**, **P. Sulpicius Quirinius**, **L. Tarius Rufus**, **Paullus Fabius Maximus** concernent des personnes qui jouèrent un rôle important dans la seconde moitié du règne et furent amenés à collaborer plus ou moins étroitement avec lui.

Il est difficile de dire où s'arrêtent les liens de clientèle et où commence l'amitié dans les rapports entre **Agrippa** et les dynastes clients de Rome, notamment avec **Hérode**.

On pourrait enfin, pour achever ce tableau, longuement épiloguer sur les rapports entre **Agrippa** et les **Claudii Nerones** et notamment **Tibère**. Leurs intérêts et leurs ambitions étaient contradictoires mais certains traits les rapprochaient : même volonté de réserve devant le Prince et devant les honneurs, même abnégation devant le service de l'Etat et l'intérêt du bien public, même clairvoyance dans les choix pour l'Empire et souci constant de s'élever au-dessus des partis et des querelles, des liens familiaux d'autant plus étroits qu'ils

reposent sur un mariage. Ces facteurs auraient aussi bien pu rapprocher les deux hommes que les dresser l'un contre l'autre.

Il est probable qu'**Agrippa** se trouvait au centre d'un réseau de relations et d'alliances rassemblant la plupart des grands personnages du nouveau Régime. C'était au demeurant normal pour un homme exerçant un pouvoir de ce niveau. L'hostilité de la nobilitas à son égard n'impliquait nullement qu'il soit isolé ou marginalisé. Sa protection devait être recherchée aussi bien par les ambitieux avides de faire carrière que par les alliés de Rome soucieux de se ménager les faveurs des maîtres de l'Empire.

2,4 Le mécène et le propagandiste de l'idée dynastique.

Cette quête de la nouveauté n'est pas seulement orientée vers la pratique militaire ou administrative; on la retrouve, ainsi que l'aptitude à s'engager, dans des domaines où l'on n'attendait guère le soldat, notamment en ce qui concerne les arts et la culture.

Il faut souligner à nouveau les qualités intellectuelles de l'ami du Prince, homme cultivé, capable d'écrire, excellent orateur, ayant rassemblé autour de lui et encouragé les talents les plus divers et de toutes origines. Il y a chez **Agrippa** assez de raffinement pour apprécier les charmes des villas campaniennes ou la douceur des séjours de Mytilène, assez de sensibilité et de sens de la beauté pour prendre comme modèle et référence dans ce qu'il entreprend en matière d'art et d'architecture, la Grèce et l'hellénisme, après avoir mesuré tout ce qu'ils peuvent apporter à Rome. **Pline** témoigne de cet esprit, toujours à la recherche de nouvelles découvertes dans l'art décoratif, mais aussi ouvert, révolutionnaire par les idées qu'il énonce et donc en avance sur son temps.

Une préoccupation apparaît en permanence dans son action; diffuser à travers l'Empire l'image du Prince et de la dynastie. Par le biais de certains schémas en matière d'urbanisme, par ses initiatives dans le domaine monétaire, il contribue à répandre dans les provinces une idéologie qu'il a lui-même exaltée dans ses constructions au Champ de Mars .
